

Produit **FLUXO 290**

Version 1

Date **01/01/2015**

Page **1/5**

## SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

### 1.1 Identificateur de Produit

Nom Commercial : FLUXO 290

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Additif anti-corrosion pour cuve de contrôle par ultra-sons

Restriction d'Emploi : Aucun(e) à notre connaissance

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

SREM TECHNOLOGIES

14, rue des frères Chappe

ZI Ouest

72200 La Flèche

www.srem.fr

Tél : +33 (0)2.43.48.15.10

Fax : +33 (0)2.43.45.25.26

e-mail : [info@srem.fr](mailto:info@srem.fr)

### 1.4 Numéro d'appel d'Urgence

Numéro d'appel d'urgence : INRS +33.(0)1.45.42.59.59

## SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

N'est pas un mélange dangereux selon le règlement EU-CPL 1272/2008 et ses adaptations.

### 2.2 Éléments d'Étiquetage

Néant

## SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Non Applicable

### 3.2 Mélanges

Composants	N° CAS / N° CE N° enregistrement	Classification (1272/2008)	Concentration (%)
Alkyl Polyglycol Ether C8-C10	71060-57-6	Toxicité Aigüe Cat 4 H302 Lésion Oculaire Graves Cat 1 H318	1-5

Voir la section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées ci-dessus.

## SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

Conseil général : Assurer la protection personnelle / S'éloigner de la zone dangereuse

Pour un examen médical immédiat, appeler un médecin

En cas d'ingestion : NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENT - se rincer la bouche à l'eau

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin

En cas de projection : Doucher immédiatement et abondamment à l'eau

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin

Produit **FLUXO 290** Version 1 Date **01/01/2015** Page **2/5**

En cas de contact avec la peau : Laver normalement à l'eau - Enlever les vêtements contaminés  
En cas d'inhalation : Amener à l'air libre  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin

**4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés**

Symptômes : Données non disponibles

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique

**SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'Extinction**Moyens d'extinction appropriés : Mousse, CO<sub>2</sub>, Poudre sèche

Moyens d'extinction déconseillés : Jets d'eau

**5.2 Dangers Particuliers résultant de la substance ou du mélange**

: aucun

**5.3 Conseils aux pompiers**

: en cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome

**SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL****6.1 Précautions Individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

: Porter un équipement de protection individuelle

**6.2 Précautions pour la protection de l'Environnement**

: Eviter la pollution des eaux et du sol – ne pas déverser

**6.3 Méthodes et Matériel de confinement et de nettoyage**: Endiguer les fuites et récupérer à l'aide d'un absorbant inerte (sable, terre ....)  
Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.**6.4 Référence à d'autres sections**

: Se reporter au chapitre 8 et 13

**SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Avant de manipuler, le personnel à risque sera averti des risques présentés par ce produit, des précautions à observer et des mesures à prendre en cas d'accident.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants imperméables et des lunettes de protection. Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit. Conserver dans les emballages d'origine.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver le récipient bien fermé.

Ne pas exposer au gel ; conserver à température ambiante dans un endroit bien ventilé.

**7.3 Utilisations finales particulières**

: Additif anti-corrosion pour cuve de contrôle par ultra-sons

Produit **FLUXO 290**

Version 1

Date **01/01/2015**Page **3/5****SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de Contrôle**

: ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelles

**8.2 Contrôles de l'Exposition**

Mesures Techniques	: Prévoir une ventilation d'évacuation S'assurer de la proximité d'une douche oculaire à côté du poste de travail Eviter tout contact avec les yeux ou la peau
Protection respiratoire	: Porter un appareil respiratoire approprié si des niveaux d'exposition sont supérieurs aux valeurs limites -
Protection des mains	: Porter des gants imperméables - Gants en nitrile
Protection des yeux	: Porter des lunettes de protection
Protection de la peau	: Porter des vêtements de protection appropriés résistants aux produits chimiques
Conseils Généraux	: Ne pas déverser, éviter la pénétration dans le sous-sol

**SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	: Liquide
Aspect	: Liquide Visqueux Orangé
Odeur	: Inodore
Densité	: 1,1 g/cm <sup>3</sup>
pH	: 7,5 à 8,5

**9.2 Autres informations****SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE****10.1 Réactivité**

: Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation

**10.2 Stabilité Chimique**

: Stable dans des conditions normales d'utilisation

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

: Aucune

**10.4 Conditions à éviter**

: A conserver à l'abri de la chaleur excessive, du gel et de la lumière

**10.5 Matières incompatibles**

: Ne pas exposer aux agents fortement oxydants, aux acides forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

: pas de décomposition dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

**SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Inhalation : Aucune donnée n'est disponible pour indiquer que le produit ou ses composants peuvent provoquer une irritation pulmonaire dans des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité normales.

Produit **FLUXO 290**

Version 1

Date **01/01/2015**Page **4/5**

Peau : D'après les résultats en notre possession, le produit ne devrait pas être irritant primaire pour la peau.

Yeux : D'après les données en notre possession, l'irritation oculaire est improbable.

**SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

: Données non disponibles

**12.2 Persistance et dégradabilité**

: Données non disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

: Peu probable

**12.4 Mobilité dans le sol**

: Données non disponibles

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

: ce produit ne contient pas de substances PBT ou VPVB

**12.6 Autres effets néfastes****SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1 Méthodes de Traitement des Déchets**

Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel

La seule méthode d'élimination autorisée en France est la récupération par un ramasseur agréé

Les emballages souillés ne sont pas repris, ils doivent être remis à un ramasseur agréé

**SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 Numéro ONU**

Marchandise NON DANGEREUSE

**14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies**

Marchandise NON DANGEREUSE

**14.3 Classe(s) de danger pour le Transport**

Marchandise NON DANGEREUSE

**14.4 Groupe d'Emballage**

Marchandise NON DANGEREUSE

**14.5 Dangers pour l'Environnement**

Non

**14.6 Précautions Particulières à prendre par l'utilisateur****14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe 2 de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC****SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations / Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Liste de substances extrêmement préoccupantes :

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement CE n° 1907/2006 - Article 57)

Produit **FLUXO 290**

Version 1

Date **01/01/2015**Page **5/5****15.2 Evaluation de la Sécurité chimique**

: Données non disponibles

**SECTION 16 - AUTRES DONNEES**

*La réglementation européenne impose que toutes les phrases H citées au paragraphe 3 (informations sur les composants) apparaissent dans ce paragraphe. En fonction de leur concentration dans le produit final, ces phrases n'apparaissent pas sur l'étiquette. C'est pourquoi des phrases ou sigles apparaissant dans ce paragraphe peuvent ne pas apparaître sur l'étiquette.*

**Phrases de Risques dont il est question section 2 et 3**

H302 - Nocif en Cas d'ingestion

H318 - Provoque des lésions Oculaires Graves

**Type d'utilisation**

: Se reporter à la Fiche Technique Consommable

*Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus, lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.*